



CONSEIL SYNDICAL DELIBERATION

Séance du 19/06/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 165

Présents : 15

Nombre de suffrages : 16

Date de convocation
22/05/2024

Délibération n°13-2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

26/06/2024

et publication du :

26/06/2024

Considérant que M. CHNITAH n'est plus présent aux réunions,
Considérant que M. HERMENT Michel a démissionné de son poste,
Considérant que M. PHILIPPE a demandé à être remplacé,

Sur l'exposé du Président, il y a nécessité de prévoir le remplacement de au moins un membre au bureau du comité syndical. Il est donc proposé aux membres présents d'élire au scrutin secret, au moins un membre au bureau syndical.
Vu les candidatures de :

- M. CALLAIS Jean-Pierre
- Mme TOMA Ludivine

Sont élus à 16 voix pour, membres du bureau :

- M. CALLAIS Jean-Pierre en remplacement de M. CHNITAH
- Mme TOMA Ludivine en remplacement de M. HERMENT

Le bureau syndical est donc ainsi modifié :

- 1) M. Christophe MACREZ (OGEVILLER)
- 2) M. Stéphane PEIGNE (BARBAS)
- 3) M. Daniel BILLIOTTE (VIGNEULLES)
- 4) M. Jean-François GUILLAUME (CC Sel et Vermois)
- 5) M. Michel MANGEOT (VERDENAL)
- 6) M. François PHILIPPE (SAINTE POLE)
- 7) Mme Linda KWIECEN (ROMAIN)
- 8) M. Jean-Pierre CALLAIS (CC Pays COLOMBEY)
- 9) M. Joël MATHIEU (TANCONVILLE)
- 10) M. Marie MARTIN (SAINT BOINGT)
- 11) M. Daniel BARTHELEMY (SAINT MARD)
- 12) M. Gérard DOYEN (XOUSSE)
- 13) M. Michaël THUOT (Vaucourt)
- 14) M. Ludivine TOMA (MIGNEVILLE)

Fait à LAXOU
Le Président,